

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 109 (1964)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Colonel EMG Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S.A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S.A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 14.—; 6 mois Fr. 8.—

Etranger: 1 an Fr. 17.—; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro: Fr. 1.50

Les chars en face d'une position de résistance

Sorti de Saint-Cyr à la déclaration de guerre de 1914, le sous-lieutenant Jean Perré fait campagne dans l'infanterie, puis passe dans les chars de combat dès leur création. Deux fois blessé. Chevalier de la Légion d'honneur. Après l'armistice de novembre 1918, volontaire dans l'armée polonaise organisée en France par le général Haller. Créateur de l'école des chars polonaise. Détaché à l'état-major du général Weygand et cité, en août 1920, lors de la bataille de Varsovie. De 1922 à 1924, stagiaire à l'Ecole supérieure de guerre. Puis, affecté à la section d'études des lois militaires du cabinet du ministre, il est chargé des relations avec la « Commission de l'armée » de la Chambre des députés et spécialement avec le rapporteur de la loi d'organisation générale. Commande, de 1930 à 1932, le premier bataillon de chars modernes. Officier de la Légion d'honneur en décembre 1931. En 1932, nommé chef de la section des chars de combat à la direction de l'infanterie du ministère de la guerre. Lieutenant-colonel en 1934 il devient, en 1937, adjoint au directeur de l'infanterie pour l'armement. Dans ces fonctions, il lutte pour le constant développement de l'arme blindée, la motorisation et la mécanisation de l'infanterie. Promu colonel en 1939.

Puis éclate la 2^e guerre mondiale. En janvier 1940, il a les attributions de général de brigade à la 2^e division cuirassée dont il prend le commandement, le 20 mai, lorsque, engagée contre la ruée allemande, le chef en est évacué pour blessure. La citation suivante, à l'ordre de l'armée, et qui lui vaut sa nomination de commandeur de la Légion d'honneur, résume sa conduite pendant la dure bataille de mai-juin 1940: « *A commandé avec autorité une division cuirassée; grâce à ses qualités de méthode, à son intelligence hors de pair, à son*